

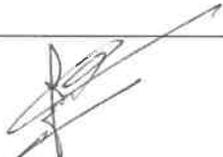
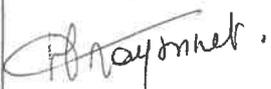
**PROCES VERBAL
DU
CONSEIL D'ECOLE
DE SAURAT**

1^{er} TRIMESTRE :

tenu le 15/10/24

Procès verbal du Conseil d'école de SAURAT

du 1^{er} trimestre (15/10/2024)

Membres présents	Qualité	Signature	Remarques éventuelles
Mme BUENO Stéphanie	Enseignante, Directrice (membre de droit)		
Mme RIPOLL Isabelle	Enseignante (membre de droit)		
Mme CHEVALLIER Valérie	Enseignante (membre de droit)		
Mr ROUAN Jean-Luc	Maire de la commune (membre de droit)	Excusé	
Mr ROUZOUL Jean-Bernard	Adjoint municipal (membre de droit)		
Mme LAVILLE Patricia	Parent d'élève déléguée titulaire (membre de droit)	Excusée	Remplacée par M ^{me} CHAMPION, 1 ^{re} suppléante
Mme LE GRAND Sara	Parent d'élève déléguée titulaire (membre de droit)		
Mme COSTES Flavie	Parent d'élève déléguée titulaire (membre de droit)		
Mr KHEDIDI Mehdi	Responsable ALAE (membre consultatif)	Excusé	
Mr MERCIER Patrick	Responsable des ALAE (membre consultatif)		
Mme FRAYSSINET Martine	DDEN (membre de droit)		
Mme PINCE-SALEM	IEN Foix HAPC	Excusée	

Mmes CHAMPION Camille et CONTASSOT Marjolaine Invitées en tant que déléguées de PE suppléantes



Non
présente

REGLEMENT INTERIEUR CONSEIL D 'ECOLE

- Rôle de la mairie :

- *assure la sécurité et l'entretien des locaux (propriétaire)*
- *participe à la vie scolaire (financement des fournitures scolaires et certaines act. pédag.)*
- *gestion du personnel communal intervenant dans l'école (ATSEM, ménage)*
- *gestion de la restauration scolaire*

- Rôle du DDEN :

- *médiateur mairie / école / familles / ALAE (en cas de besoin)*
- *personne référente pour des questions d'hygiène, de sécurité des locaux*

- Rôle de l'équipe enseignante (en collaboration avec l'ALAE) :

- *gestion des élèves pendant les horaires scolaires / périscolaires (et de leur sécurité)*
- *assurer l'enseignement des différents domaines d'apprentissages qui apparaissent dans les programmes scolaires*
- *assurer le meilleur enseignement à chaque élève (pédagogie différenciée, APC)*
- *rencontrer les parents chaque fois que c'est nécessaire (apprentissage)*
- *ils ont donc en charge toute la partie pédagogique*
- *ils rédigent un projet d'école avec des axes ciblés (selon les besoins recensés et analysés), et décident chaque année des actions / projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés (décide de ce que l'on fait dans l'école, où, quand, comment et avec qui)*

- Rôle des parents d'élèves :

- *« représentants des parents d'élèves au conseil d'école » : informer les parents du contenu de la réunion et relever leurs demandes au préalable*
- *lien parents / enseignants*
- *communication de problèmes / questions particulières*

*Leur est réservé : - un espace d'affichage (endroit où laisser leurs noms et numéros de téléphone)
- un lieu de réunion*

Désigner un secrétaire de séance

- Droit de vote (points précis obligatoires ; pour trancher en cas de désaccord sur un sujet) :

- *personnes de droit → chaque enseignante, mairie(X2), 3 parents titulaires, DDEN (+ IEN)*
- *personnes invitées → ALAE ; représentants de parents d'élèves suppléants*

Membres présents / excusés:

- Les enseignantes : Stéphanie BUENO (directrice, maternelle), Valérie CHEVALLIER (CP/CE1/CE2), Isabelle RIPOLL (CM1/CM2)
 - Parents d'élèves : Mme COSTES, Mme LE GRAND, Mme CHAMPION (en remplacement de Mme LAVILLE)
 - Mairie : Mr ROUZOUL
 - DDEN : Mme FRAYSSINET
 - ALAE : Patrick MERCIER
 - IEN : Mme PINCE-SALEM (excusée)

Rappel des rôles de chaque partie

+ Règlement intérieur du conseil d'école

1- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

- Elles ont eu lieu le Le 11/10/24
- 84 électeurs inscrits, 34 votants, 2 suffrages nuls et 32 suffrages exprimés (1 seule liste)
- Les élues : 3 déléguées titulaires Flavie COSTES (CP/CM2), Patricia LAVILLE (CE1), Sara LE GRAND (CM1) + 2 déléguées suppléantes Camille CHAMPION et Marjolaine CONTASSOT
- Rappel : mission principale de lien entre parents et école, si besoin.

2- Modalités de communication avec les parents

- Liaison « parents/parents » : via boîte aux lettres ou panneau d'affichage
 - Liaison enseignantes/parents : **cahier de liaison violet (à signer systématiquement)**
→ *rappel des ≠ couleurs des documents collés (blanc : école ; orange : APE ; rose : mairie ; vert : parents d'élèves). Les parents peuvent aussi y noter des messages à l'attention des enseignantes (en utilisant un post-it par exemple). Il est également possible de communiquer en envoyant un sms.*
 - Réunions de rentrée : le 05/09 (Mater), les 10 et 17/09 (CP/CE), le 19/09 (CM).
Choix de dates différentes pour permettre aux parents ayant plusieurs enfants inscrits d'assister à chaque réunion (explication des projets de classes, règles de fonctionnement, programmes, etc...). Nous recommandons vivement aux parents d'y assister. Les parents ne pouvant pas y assister ont pu demander un rendez-vous avec l'enseignante concernée.
 - Réunions personnalisées, équipes éducatives en cours d'année (suivi des élèves, évaluations nationales du CP au CM2, bilans périodiques, dès que le besoin s'en fait sentir ...) Les familles doivent penser à prendre RDV quand elles souhaitent nous rencontrer.
 - Proposition faite aux parents de maternelle : entrer dans l'école pour visiter la classe
- Evaluations Maternelle: « Carnet de suivi » : chaque famille sera reçue pour faire le point en janvier et en juin.
- Evaluations Cycles 2 et 3 :
 - Evaluations en fin de période (en général), sauf si trop courte : cahier gris.
 - Evaluation « positive » : cf **livret scolaire numérique** (janvier, juin), imprimé pour les parents et collé dans les cahiers.
 - Evaluations nationales tous niveaux à partir du CP : elles ont eu lieu courant septembre (+ 2ème en CP en janvier). Toutes les familles seront vues pour le bilan.

3- Classes, effectifs, personnel présent dans l'école, horaires

- **3 classes** : TPS/PS/MS/GS : Mme BUENO
CP/CE1/CE2 : Mme CHEVALLIER
CM1/CM2 : Mme RIPOLL
- **Effectifs** : - 17 élèves en Maternelle → 2 TPS (+1 → la rentrée) + 8 PS + 6 MS + 1 GS
- 21 élèves en CP/CE1/CE2 → 11 CP + 4 CE1 + 6 CE2
- 20 élèves en CM1/CM2 → 14 CM1 + 6 CM2
= **58 élèves au total**

- **Décloisonnements** : - Les CP font Mathématiques (35 mins par groupe, deux groupes de 5 et 6 enfants) avec Mme BUENO tous les après-midi, entre 14h15 et 15h30 (pendant le temps de sieste des PS)

- Les CE1 et CE2 vont faire de la lecture avec Mme RIPOLL le mardi / jeudi (ou plus selon disponibilité), 30 mns en fin de matinée.

- **Horaires, accueil des élèves** : 9h / 12h (y compris le mercredi) - 14h15 / 16h30.

Les enfants sont accueillis par les enseignantes **10 min avant l'heure du début des cours (8h50). Il est demandé aux familles de déposer leurs enfants dans cet intervalle, pour un démarrage de la classe à 9h**, car il faut compter le temps de lavage des mains et d'installation.

- ALAE le matin de 7h30 à 8h50, de 12h à 14h05, et le soir après la classe de 16h30 à 18 h.
- Repas de 12h à 13h30
- TAP ALAE de 13h30 à 14h15, avec accueil échelonné des élèves par les enseignantes à partir de 14h05.
- APC de 13h30 à 14h05 les : lundi, mardi, jeudi (sauf semaines précédent et suivant des vacances).

Rappel : Obligation de la scolarité dès 3 ans, à savoir les 24h d'enseignement par semaine.

En cas de souhait des parents de déroger (uniquement pour les petite section), une « demande d'aménagement du temps de présence à l'école maternelle » est à soumettre à l'IEN (1 seule demande cette année en période 1).

- **Remplacement de la directrice en cas d'absence** : Mme Ripoll

4- Règlement intérieur de l'école voté à l'unanimité

Les modifications apportées récemment : rappel

- **Accueil des élèves** : « *Tous les élèves sont accueillis au portail de la cour par un adulte de l'équipe pédagogique, les parents ne pouvant pénétrer librement dans l'enceinte de l'école. Ils se rendent ensuite directement dans leur classe où les attend leur enseignante respectve* »
- **Horaires du matin** : « *L'ALAE fonctionne de 7h30 à 8h50* »

Le règlement intérieur est affiché (panneau extérieur + chaque classe) + lu et expliqué pour les classes de cycle 2 et 3. Ce qu'il faut retenir :

- Il est important de rappeler aux parents qu'il est impératif de téléphoner en cas d'absence d'un élève, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un enfant qui vient tout seul. En cas de retard, il incombe aux parents de sonner et de présenter leurs excuses aux enseignantes.
- Les médicaments sont interdits à l'école (y compris avec ordonnance), néanmoins un adulte de l'extérieur peut venir en cas de nécessité.
- A partir du CP, les cahiers donnés tous les week-end sont à signer et les trousseaux à vérifier.
- Les jeux de la maison sont tolérés, il en va de la responsabilité de chacun.
- Interdiction de vapoter ou fumer dans l'école. Il est également demandé aux fumeurs de ne pas jeter de mégots aux abords de l'école.
- Il faut que les enfants disposent d'une gourde d'eau froide pleine avec de l'eau renouvelée tous les matins (interdiction d'un point de vue sanitaire de remplir les gourdes aux robinets où l'eau tiède est présente), et de leur casquette (beaux jours).

Contexte Vigipirate renforcé : Les parents ou toute autre personne ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte scolaire sans y être invités (niveau d'alerte maximale à ce jour)

Charte de la Laïcité : Sera collée dans le cahier violet, signée par les familles, lue dans les classes (pièce jointe en annexe)

Projet Phare : **Plan de lutte et Prévention contre le harcèlement à l'école** (école labellisée niveau 1)

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, PHARe, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement, mis en place depuis 2021, à présent généralisé aux écoles. (pièce jointe en annexe)

Il a principalement pour but de :

- Mesurer le climat scolaire et Prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- Suivre l'impact de ces actions et interventions.
- Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

La politique de prévention s'est ainsi structurée autour du programme de lutte contre le harcèlement Phare, qui s'appuie aujourd'hui sur un réseau de **400 référents académiques et départementaux**, répartis sur tout le territoire pour traiter les situations de harcèlement signalées par les chefs d'établissement et grâce à la plateforme du **3018**.

5- Projet d'école (2020/2024) (NB : les projets 2024-2025 sont en gras)

AXES	OBJECTIFS	ACTIONS PARTICULIERES
<p style="text-align: center;">I - GARANTIR L'ACQUISITION DES FONDAMENTAUX</p>	<p>Travailler le dire, lire, écrire dans toutes les disciplines dès la maternelle</p>	<p>- Défi-lecture (primaire)</p>
	<p>Mobiliser avec ambition et discernement tous les outils numériques</p>	<p>- Projet THEA (OCCE) (théâtre - cycle 2 et 3)</p>
	<p>Mieux répondre aux élèves à besoins particuliers en milieu ordinaire</p>	<p>- Lire et faire lire (mater et CP) qui débutera après les vacances de la Toussaint avec Marie-France Piquemal</p>
	<p><i>Mobiliser les dispositifs pour la différenciation pédagogique et l'inclusion des élèves en situation de handicap</i></p>	<p>- Projet BD (OCCE) (CM) conjointement avec l'ALAE, sur la thématique de la tolérance</p>
	<p><i>Utiliser les outils numériques à disposition pour faire progresser les élèves</i></p>	<p>- Création d'un livre CP-CE1 avec les correspondants de l'école de Tarabel</p>
	<p><i>Renforcer la maîtrise des langues vivantes étrangères par la mise en action des élèves</i></p>	<p>- ENT : blog (cycle 3)</p> <p>-Incorruptibles : prix littéraire, lecture et vote</p>
<p style="text-align: center;">II - PREPARER LES ELEVES A LEUR AVENIR</p>	<p>Ouvrir les élèves à la culture pour assurer à tous l'égalité d'accès aux arts et à la culture</p>	<p>- Projet JMF</p> <p>- Rencontre chantée avec autres écoles</p>
	<p>Développer les compétences numériques</p>	<p>- Ecole et cinéma (CM) / maternelle au cinéma</p> <p>- Création en cours (CE2/CM), artistes en résidence</p>
	<p><i>Mettre en œuvre le PEAC des élèves pour leur permettre de se construire une mémoire culturelle</i></p>	<p>- Initiation à la programmation avec robot BlueBot. « Défi robots martiens », travail collaboratif, avec matériel mise à disposition</p>
	<p><i>Eduquer à la biodiversité et au développement durable</i></p>	<p>- Inscription à des spectacles de professionnels (Estive) maternelle →CM2 (en attente confirmation)</p> <p>- Activités diverses sur le thème « Développement durable, Biodiversité » : « Village des sciences » le10 et 11 octobre, « Aire éducative » tout au long de l'année, « La faune et la flore » en maternelle</p>

III - FAIRE VIVRE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE	Favoriser la coopération entre pairs	- USEP - Projets EPS avec intervenants: Foot à l'école, Rugby, Basket, Judo - Rallye maths / sciences - Classe Échecs - Sensibilisation aux effets des écrans, à l'importance du sommeil et d'une alimentation équilibrée
	Développer les compétences des élèves en matière d'éducation à la santé	
	<i>Apprendre à respecter autrui dans un climat scolaire apaisé</i>	

*** Projet AIRE EDUCATIVE :**

Etude de la biodiversité d'une zone communale située près de l'école.

Projet où les élèves décident eux-mêmes en « conseil d'élèves » du terrain à étudier et de ce qu'ils veulent y faire dessus et apprendre.

Projet en partenariat avec l'OFB qui finance des interventions de l'ANACEN dans chaque classe.

En cours : lieu et activités. Projet qui a démarré en juin et qui va reprendre après les vacances de la Toussaint.

Complicé pour les élèves de maternelle (surtout adapté à des plus grands) : pour se raccrocher à ce thème, la classe maternelle travaillera sur la faune en général (les animaux selon leur milieu de vie).

Autres activités :

- **Piscine** : impossible cette année encore à Tarascon car fermeture de la piscine. Un créneau a été obtenu à Foix, pour 5 séances, dates et horaires encore non précisés. Seules 2 classes y participeront : CP/CE et CM cette année. Un grand nombre de parents agréés sera requis ; les parents qui le peuvent sont invités à passer l'agrément dès qu'il y aura une nouvelle session.

- **Projet vélo** : Objectif sécurité routière, motricité. En lien avec l'ALAE et la MAIF en fin d'année. Une sortie sur la voie verte devrait être organisée courant dernière période. Il y aura d'ici là une session d'agrément vélo pour les parents qui souhaiteront accompagner.

- **Projet Fablab (CM)** : Prêt de machines programmables ou non jusqu'au mois de juin (machine à coudre, imprimante 3D, scie à chantourner, découpeuse vinyle) pour réaliser des projets de construction décidés par les élèves eux-mêmes.

Possibilité de lien inter-classes : pour expliquer, montrer, réaliser des objets pour une autre classe en fonction des besoins, etc...)

Projet pluridisciplinaire.

Les machines seront installées le 16/10/24, les parents sont invités à y assister/participer, ainsi que l'ALAE, la mairie, ...

- **Projet Vendée globe (CM)** : Course autour du monde en solitaire.

Projet pluridisciplinaire qui démarrera en novembre, jusqu'en février.

- **Projet de correspondance avec l'école de Tarabel (CP/CE)** : Ecriture conjointe d'un livre commun.

- **Projet départemental « Les herbiers »** : maternelle (herbier collectif) .
"Les herbiers de mes petites promenades" : environ 90 classes inscrites, une page par classe pour un gros herbier collectif.

6- OCCE : Bilan initial des comptes de la coopérative scolaire

→ Solde de départ : 5968,66 € (au 01/09/2024)

Prévisions :

- | | |
|--|---------------------------------|
| - USEP : environ 900€ (300+300+300) | |
| - Cinéma : 3x100 = environ 300€ (si navette) | |
| - Entrées cinéma 2024/2025 : 200€ | |
| - Sortie rencontre chantée = environ 300€ | |
| - Sortie Forges de Pyrène bus : 480€ (remb = 240€) | |
| - Noël : 100€ | |
| - Cotisations diverses : environ 400€ (USEP + OCCE) | |
| - Sorties Vélo : 600€ environ | |
| - Spectacles Estive: 800€ (500€ : busX2 + entrées)
(300€ : spectacle JMF) | |
| - Ciné Maternelle : 300€ (si navette) | |
| | - Participation parents : 615€ |
| | - Remboursst transports : 614€ |
| | - Remboursement USEP : 435€ |
| | - Subvention mairie : 630€ |
| | - Kermesse fin d'année : 300€ ? |
| | - Photos scolaires : 300€ ? |

= environ 4300 euros / = environ 2900 euros

=> 5900 - 4300 + 2900 = environ 4500 euros en fin d'année

7- L'Association des Parents d'Elèves

- Toujours prête à aider la réalisation des projets des enseignantes : remerciements !
- Participation envisagée pour l'année : sorties de fin d'année ?

Bureau : Président, Romain Chauvineau

Trésorier, Laurent Bauer

8- et 9- Activités périscolaires : ALAE, cantine, TAP, APC

- **Rappel APC** : Lundi / Mardi / Jeudi de 13h30 à 14h05

- **Intervention ALAE :**

- Ouarda remplacée par Valentin: 2, 3 soirs par semaine..
- Caminel : Educateurs pouvant intervenir à la demande auprès des services péri-scolaires
- Projet vélo avec El Mhedi
- Projet FABLAB: l'ALAE peut être ressource avec des outils et conseils

- Projet Vendée Globe : possibilité de faire appel à un intervenant que connaît l'ALAE
- Merci à Sandrine pour son travail avec les enfants en lien avec la cité des Sciences
- Thématique ALAE "Vivre ensemble"
- Semaine de la parentalité, semaine de la petite enfance
- Partage avec les parents (bien encadré) sur le temps ALAE

- Intervention Parents : RAS

- Intervention Mairie : RAS

10) Bilan mairie

- Remerciements pour la bibliothèque installée à l'étage + balles de tennis + aménagement d'une table pour la machine Fablab.
- Portail / Sonnette / Visiophone : Remerciements pour la sonnette qui a enfin été installée dans la classe maternelle (directrice)
- Une table maternelle de la cantine s'est dessoudée : actuellement en réparation
- Idem concernant un luminaire de l'espace « sanitaires » : sera fait pendant les vacances
- Demande de nouvelles étagères dans la salle de sieste : utilisation optimale de l'espace pour ranger tout le matériel de maternelle (vacances de la Toussaint)
- Cantine : besoin de 3 carafes + nouveau four à micro-ondes
- Intervenant musique, devis de 1800 euros remis à la mairie pour 10 séances pour chaque niveau (maternelle, CP, CE/CM). L'année dernière la mairie avait pris en charge 1000 euros.

11) Hygiène et sécurité

- Evacuation incendie : Elle a eu lieu le 25/09/23 au matin. RAS, tout s'est bien passé.
- PPMS : Les 2 PPMS « **Risques majeurs** » et « **intrusion** » sont mis à jour, indiquant également le rôle des animateurs de l'ALAE.
 - L'**exercice de simulation « intrusion »** a eu lieu le 15 octobre.
 - L'**exercice de simulation inondation** : il aura lieu courant de la 2^{ème} période.
- Plan Vigipirate : Rappel de la vigilance accrue + barrières indispensables + portail et portes fermées.

Séance clôturée à 20h00

Pour le conseil,

La directrice, Mme BUENO S.

